

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION DES RAMPES

RAMPES DE CHARGEMENT EN ALUMINIUM 6005 – UNI EN 1398

- Respecter les capacités de charge indiquées sur la plaque d'identité de la rampe (gravure)
- L'angle d'inclinaison de la rampe doit rester inférieur ou égal à 30% (= 16,5°)
- La largeur utile des rampes doit être > aux chenilles ou roues d'un minimum de 20 mm

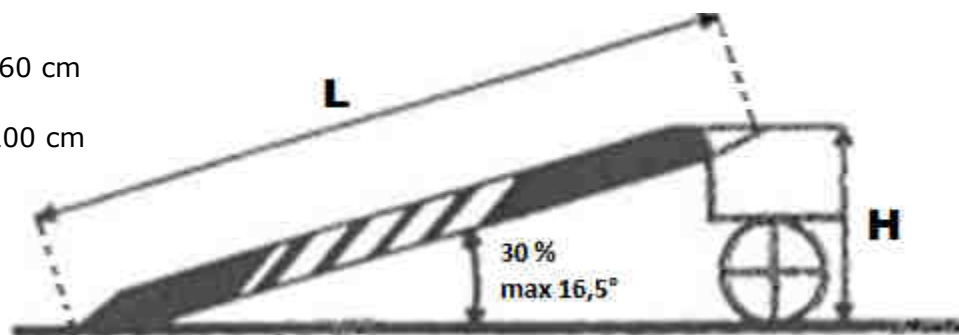
Pour calculer la longueur de la rampe:

Longueur minimum de la rampe = $\frac{\text{hauteur du sol au plateau} \times 100}{30}$

Exemple :

Hauteur du sol au plateau = 60 cm

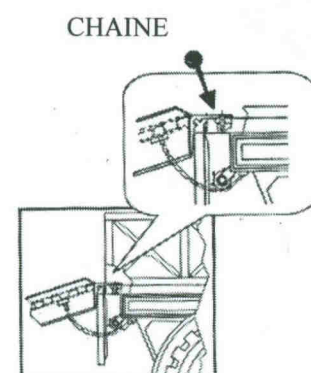
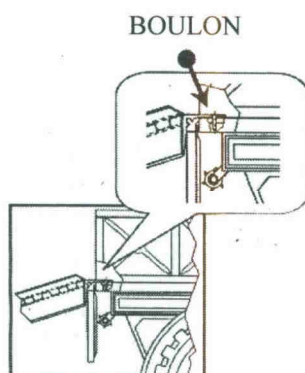
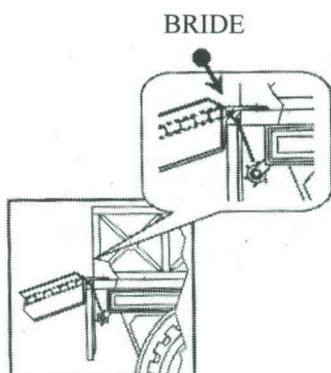
Longueur = $= \frac{60 \times 100}{30} = 200 \text{ cm}$





INSTRUCTIONS:


🧤 Le port des EPI (gants, chaussures, casque) est obligatoire pour la manipulation et l'utilisation des rampes.


- Serrer le frein à main.
- Poser la plaque d'appui (plaque recourbée) de chaque rampe le plus loin possible sur le bord du plancher du véhicule et le talon (l'autre extrémité) au sol sur une surface plane et stable.
- Il est **impératif d'arrimer** solidement les rampes au véhicule par un des trois moyens suivants :
 1. glisser la languette (bride) de la rampe entre la ridelle du camion baissée et le plateau *Uniquement pour les réf. de H100 à H175 ;*
 2. mettre une goupille/gros boulon (*non fourni*) à travers le perçage de la plaque d'appui dans un trou (à percer) sur le plancher du véhicule ;
 3. Attacher une chaîne (*non fournie*) du véhicule à l'axe soudé sous la rampe.



 Vérifier la stabilité des rampes.


 Les deux rampes doivent avoir un angle absolument équivalent. Et le talon doit reposer entièrement sur le sol.


 Il est interdit de rouler sur les rampes avec des chenilles acier ou des rouleaux si elles ne sont pas protégées par des bandes caoutchouc posées en usine.


 Il est interdit d'appuyer uniquement sur les bords des rampes (mauvaise répartition du poids).

 Il est interdit de stationner sur les rampes pendant le chargement/déchargement de la machine.

 Il est interdit de stationner ou circuler sous les rampes.

 Pour charger des charriots élévateurs ou similaires et des rouleaux (engins dont le poids n'est pas équitablement réparti sur les deux essieux) il faut vérifier la « charge concentrée sur un point » en nous contactant le vendeur.

 Limite de vitesse pendant la marche sur les rampes à 2 m/min.

 Ne pas effectuer de démarrages ou freinages brusques sur les rampes.

Après utilisation :

- Nettoyer les rampes de toutes boue, terre ou pierres qui pourraient les endommager (bourrage des lattes) ;
- Vérifier périodiquement l'état des rampes et ne plus les utiliser en cas de dommage.

Cas d'exclusion de responsabilité fabricant et garantie :

- Rampes mal arrimées au plateau du véhicule (arrimage insuffisant ou trop lâche)
- Dépassement de la charge autorisée (voir gravure)
- Rampes posées sur sol inégal (angles différents des deux rampes)
- Ripage des roues ou chenilles de l'engin sur les lattes des rampes (bourrage de sable, boue, neige, etc.)
- Non-respect des ratios Hauteur de chargement / Longueur des rampes
- Utilisation de chenilles ou roues en acier (uniquement : chenilles caoutchouc et pneus gonflés)
- PLUS GÉNÉRALEMENT : NON RESPECT DES INSTRUCTIONS D'UTILISATION / TOUTE UTILISATION NON CONFORME

Lire attentivement les instructions d'utilisation et les conserver pour des consultations ultérieures

Le fabricant ne peut être tenu responsable des dégâts matériels ou dommages aux personnes causés par un mauvais usage.

Ni le fabricant, ni le vendeur ne peuvent être tenus responsables du mauvais choix des rampes si les informations transmises lors de l'achat sont inexactes ou incomplètes.